

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie de gendarmerie départementale de Cannes			
BTA MOUGINS			
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
09410	02199	2024	

ENQUÊTE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

REPRÉSENTANT LÉGAL D'UNE PERSONNE MORALE

Nmr pièce	N° feuillet
	1 / 3

Le lundi 16 septembre 2024 à 10 heures 35 minutes.

Nous soussigné Adjudant Baptiste FRANCESCHINI, Officier de Police Judiciaire en résidence à MOUGINS

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à MOUGINS 06250, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT LÉGAL

Sexe	Nom	Prénom	
M	PERAIRE	Philippe	
Situation de famille	Epoux	Validité état-civil	
Marié(e)		Identité confirmée	
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
21/11/1965	DEURNE	Belgique	
Adresse	Chemin des Braques		
Commune résidence et Code Postal	Pays	INSEE	
ESCRAGNOLLES 06460	France	06058	
N° de téléphone	N° tph portable	Profession	Nationalité
	06.11.53.41.41	GERANT	Française
e-m@il	phil.peraire06@orange.fr		Fax
Consentement Portalis	non		

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante : phil.peraire06@orange.fr et par SMS au numéro de téléphone suivant : 06.11.53.41.41

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Information à l'intéressé :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.
- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE

La personne n'est ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.

Agissant en qualité de représentant légal d'une personne morale, à savoir :

PERSONNE MORALE VICTIME

<i>Forme juridique</i>	<i>Raison sociale</i>	<i>Sigle</i>
SAS	LA BASTIDE DU GOLF - MP LOCATION	
<i>Adresse</i>		
358 avenue du golf		
<i>Commune et Code Postal</i>		<i>Pays</i>
MOUGINS 06250		France
<i>Secteur d'activité</i>	<i>N° SIREN</i>	<i>NIC</i>
IMMOBILIER		
		<i>INSEE</i>
		06085

AUDITION

Entendons le représentant légal désigné ci-dessus qui nous déclare :

Je me rends ce jour dans les locaux de votre unité afin de déposer plainte pour des faits de faux et usage de faux.

Je suis le président de société SAS LES BASTIDES DU GOLF 1 et MP LOCATION.

Aujourd'hui en lien avec ces deux SAS, je gère La Bastides du Golf qui est une résidence hôtelière sise à MOUGINS.

Je ne suis pas propriétaire des murs, je sous-loue à la gérante de la SARL LA BASTIDE DE MOUGINS, Mme Marie GOMEZ DURET. La société de Mme DURET-GOMEZ loue déjà à la SARL LA BASTIDE DE MOUGINS représentée par maître GARNIER, qui en est le mandataire judiciaire et à la vente exclusive de la société.

Un bail commercial a donc été signé entre LA SARL LA BASTIDE DE MOUGINS et la BASTIDE DU GOLF DE MOUGINS en 2004.

J'ai également signé un bail avec Mme DURET-GOMEZ mais il n'y a que nous qui l'avons en notre possession. J'en ai signé un en 2019 et un second au nom de MP LOCATION le 1^{er} novembre 2023. J'ai donc deux baux qui courent que personne ne peut avoir. Même mon expert comptable ne les a pas. Aucune loi ne m'oblige à l'enregistrer.

Depuis trois semaines, un mois, le site est à la vente, il y a donc une vente aux enchères programmée. Elle se fait le 26 septembre 2024. Maître GAMBINI s'occupe de la vente, c'est l'avocat qui s'en charge.

Je ne m'oppose pas à la vente.

Seulement, sur le site de la vente aux enchères (www.rouillot-gambini.fr), ont été publiés, le bail originel entre LA BASTIDE DE MOUGINS et LA BASTIDE DU GOLF DE MOUGINS, de 2004 et un autre entre LA BASTIDE DU GOLF DE MOUGINS et la BASTIDE DU GOLF 1 que je représente daté de 2019.

Or, ce dernier bail commercial publié est un faux. Comme je vous l'ai dit il n'y a que moi et la famille DURET qui sommes en possession de ce document.

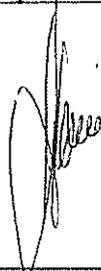
En effet, il s'agit d'un copier coller du bail de 2004 alors que ce ne sont pas censés être les mêmes. Les signatures et les paraphes ne sont pas les miens.

De plus je n'ai jamais mandaté la société AZUR FORMALITES.

La date est fautive, le document est signé le 27 février 2019 alors que je l'ai fait en mars 2019.

Je n'ai aucune idée de qui a publié ce document.

La personne entendue



L'Officier de Police Judiciaire



Je ne souhaite pas communiquer le véritable bail que j'ai signé en 2019.
Je vous fournis le courrier de mon avocat qui explique tout cela.

Concernant ce site, il y a 17 ans de procédure, ils ont enfin pu vendre et ils veulent conclure la vente rapidement, mais ils ne pensent pas à l'exploitant.

J'ai déjà tenté de prendre contact avec Maitre GAMBINI mais je n'ai pas eu de retour.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A MOUGINS 06250, le 16 septembre 2024 à 11 heures 10 minutes.

La personne entendue



L'Officier de Police Judiciaire

